



O · F · T · S

ORGANISME DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL

LOZÈRE

Rapport d'activité 2022 / 2023



#OFTS

www.ofts-lozere.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE

1- LES SELECTIONS

1.1- Filière Accompagnant Educatif & Social

1.2- Filière Moniteur Educateur

1.3- Filière Educateur Spécialisé

2 - LE PARCOURS DE FORMATION

2.1 - Le nombre d'inscrits

2.2- Les suspensions et arrêts de formation

2.3- La réussite aux examens

3 - L'INSERTION PROFESSIONNELLE

4 - LA VAE

5 - LA FONCTION TUTORALE

6 - LA FORMATION CONTINUE

7 - Les Journées Portes Ouvertes les 10 & 11 février 2023

8 - LES PROJETS

ANNEXES

PREAMBULE

Le contexte national: Ecole de formations sociales cherche candidats désespérément...

La baisse des candidatures s'amplifie et les abandons ou suspension en cours d'étude se multiplient. Alors que le secteur social a des difficultés à trouver du personnel qualifié, l'année 2022/2023 est marquée une nouvelle fois par une forte baisse du nombre de candidats dans les écoles qui forment à ces métiers. Par rapport à 2020, les vœux confirmés sur Parcoursup ont baissé, selon le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- de 38% pour la formation d'éducateur spécialisé,
- de 40% pour celle d'éducateur de jeunes enfants,
- de 32% pour celle d'assistant de service social,
- et jusqu'à 79% pour le diplôme moins connu d'éducateur technique spécialisé.

Les effets de Parcoursup

Car non seulement il y a une baisse des inscrits, mais les candidatures ne sont pas solides : une partie des admis ne commence même pas la formation ou abandonne dans les premiers mois... peut-être faudrait-il améliorer l'orientation en amont et la communication sur ces métiers pour que les jeunes fassent un choix plus éclairé.

Depuis 2019, les formations menant aux quatre diplômes d'Etat sus-cités sont accessibles via Parcoursup. Cela a permis de donner de la visibilité à ces formations et d'en démocratiser l'accès. La sélection à l'entrée a été fortement allégée. L'épreuve écrite a été supprimée au profit d'une lettre de motivation et d'un entretien oral.

Plus jeunes, plus volatiles, moins à l'aise à l'écrit

Avant Parcoursup, la sélection à l'entrée était un vrai test de motivation. Désormais, le public est plus volatile, ce sont des jeunes qui se cherchent, 10% à 15% des étudiants arrêtent en première année.

La plupart des écoles notent une baisse de niveau à l'écrit. Certains étudiants sont en grande difficulté, notamment ceux venant d'un Bac professionnel, et la rédaction du mémoire de 3^e année est très douloureuse. Cela exige de mettre en place du renforcement. Toutes les écoles constatent en outre un rajeunissement du public, qui manque parfois de maturité.

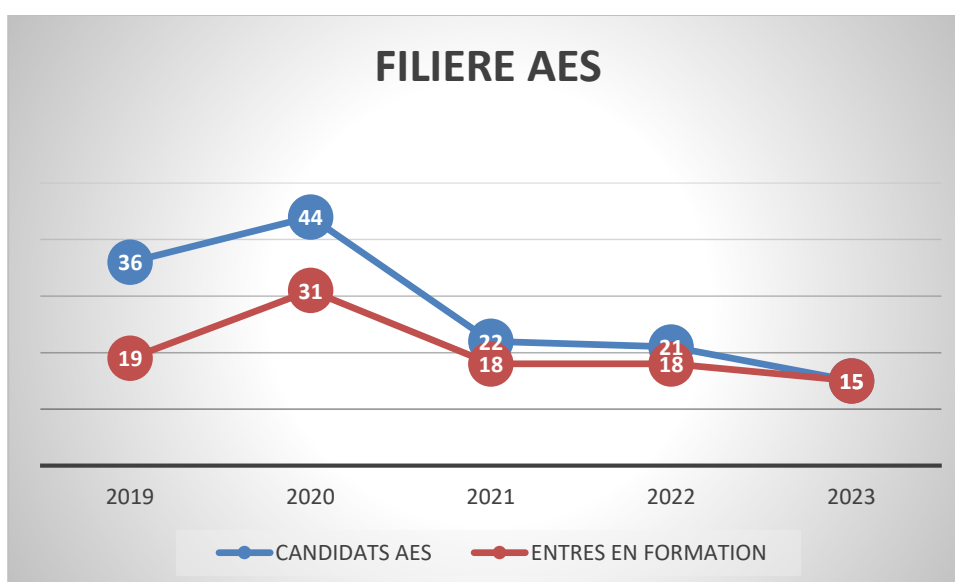
Il y a quelques années, les jeunes qui venaient dans ces formations connaissaient déjà le secteur, Parcoursup a amené plus de diversité, un profil d'étudiant plus classique, avec une vocation moins marquée. Le revers de cette ouverture est que certains ne sont pas du tout préparés, ils découvrent l'investissement émotionnel et l'exigence du travail à fournir. Les abandons sont aussi liés aux conditions de travail difficiles perçues lors des stages pratiques, sur des terrains eux-mêmes en difficulté.

1 - LES SELECTIONS

1.1 - Filière Accompagnant Educatif & Social

Pour mémoire, autorisation jusqu'en avril 2024, pour 75 places :

- 12 en voie directe formation initiale et continue des demandeurs d'emploi (Financement Région)
- 11 formation initiale et continue demandeurs d'emploi (convention Pôle Emploi)
- 52 aux autres voies de formation (apprentissage, OPCO, etc...)



Nous n'avons pas pu ouvrir de promotion en voie directe en septembre 2022, faute de candidat.

Concernant la promotion « cours d'emploi », nous avons constitué une cohorte de 15 personnes en mars 2023 (apprentissage et professionnalisation).

A ce jour, 1 employeur a d'ores et déjà mis un terme au contrat d'un apprenti. Une commission de suivi est programmée mardi 04 juillet pour un autre apprenant, dont l'attitude, tant sur le terrain qu'en formation, nous interroge sur sa capacité à poursuivre le cursus.

Focus sur les profils des apprenants

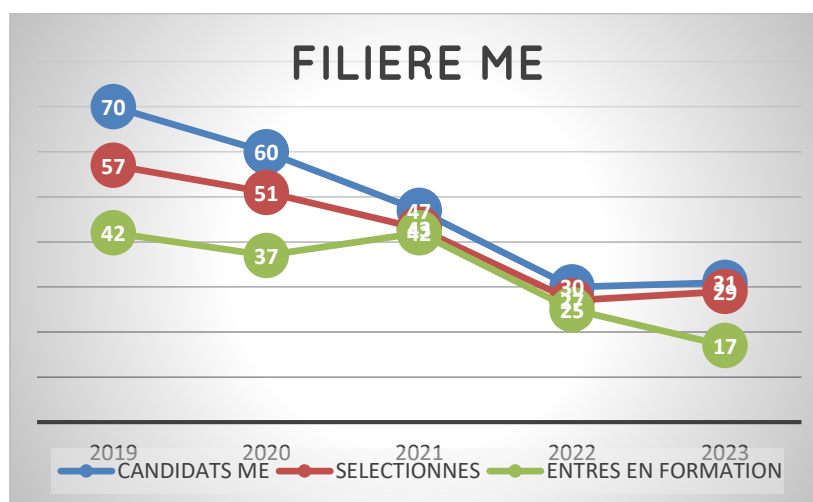
- Difficultés recensées sur la captation des publics et l'orientation en formation : la faible attractivité de la formation engendre des problématiques de déficit de sélectivité, spécifiquement pour la voie directe.
- La question de l'entrée « de droit » posée dans les textes du DE AES 2021 a des répercussions sur la formation (des profils au niveau très « faible » avec des troubles « forts »).
- Des apprenants avec des freins périphériques importants de toute nature (mobilité, garde d'enfant, santé) qui augmentent et ont des répercussions sur le déroulé de la formation.
- La question de la précarité des apprenants avec une accélération depuis quelques sessions.
- Les publics spécifiques (handicap, allophones) sont en nombre croissant dans les promotions. Ils nécessitent une attention forte de la part des accompagnants formateurs et terrain.

1.2 - Filière Moniteur Educateur

Pour mémoire, autorisation jusqu'en avril 2024, pour 80 places :

- 39 places en voie directe formation initiale et continue des demandeurs d'emploi (Financement Région)
- 10 places réservées à des parcours demandeurs d'emploi (convention Pôle Emploi)
- 1 place en formation continue des salariés

En complément, 30 places sont conventionnées par la voie de l'apprentissage.



Cette année 2023, nous avons fait un premier round de sélection au mois d'avril, un deuxième au mois de juin, et avons programmé un troisième au mois de septembre, considérant que des vocations peuvent émerger au cours de l'été.

A ce jour,

- 31 personnes ont candidaté
- 29 personnes ont été admises
- 17 sont inscrites dont 5 en voie professionnelle,

FOCUS sur la promotion 2021/2023 DEME

En septembre 2021, 42 personnes sont entrées en formation :

- 35 ont terminé l'année scolaire en juin 2022,
- 28 personnes étaient présentes à la rentrée de septembre 2022,
- 24 ont été présentées au diplôme en 2023.

Dans ces multiples arrêts ou suspensions, on peut distinguer :

- Le défaut de *savoir-faire* : au fil des mois, la formation s'accroissant, les difficultés d'apprentissage apparaissent, particulièrement avec les écrits exigés dans le cursus.
- Le défaut de *savoir-être* : retards, absences, attitudes désinvoltes, défiance.
- Les difficultés sur le lieu de stage ou d'alternance.

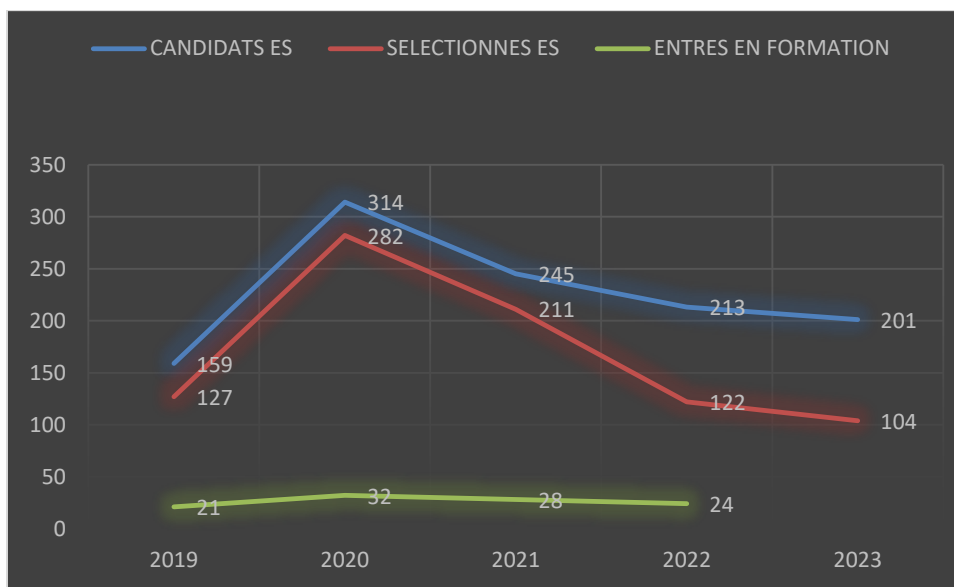
A la marge, certains arrêts ou suspension sont liés à des événements familiaux.

1.3 - Filière Educateur Spécialisé

Pour mémoire, autorisation jusqu'en août 2024, pour 40 places :

- 20 places en voie directe formation initiale
- 10 places en apprentissage
- 10 places en situation d'emploi

A noter que 15 places sont attribuées au VAE.



Lors des sélections organisées du 09 au 12 mai dernier, nous avons convoqué 104 candidats.

85 se sont présentés, et 66 ont été admissibles.

La totalité de la liste d'attente a été appelée dans les 15 jours qui ont suivi, et nous avons au 30 juin :

- 15 personnes inscrites en voie directe,
- 5 personnes inscrites sur l'apprentissage,
- 3 personnes en attente de confirmation.

Nous avons programmé une autre date de sélection le 03 juillet 2023 en visio. A cette occasion, le jury rencontrera 8 candidats, dont 2 pour la voie de l'apprentissage, et 6 en voie directe.

Nous espérons que cette nouvelle journée de sélection nous permettra de voir les 20 places de voie directe occupées à la rentrée de septembre 2023.

1 - LE PARCOURS DE FORMATION

2.1 - Le nombre d'inscrits

Cette année 2022/2023, 193 apprenants étaient inscrits sur les 3 filières :

- 33 sur la filière AES sur 2 promotions,
- 59 sur la filière ME sur 2 promotions,
- 82 sur la filière ES sur 3 promotions.

2.2 - Les suspensions et arrêts de formation

Au cours d'une année de formation, des incidents, ou parfois accidents, peuvent intervenir et compromettre le parcours de l'apprenant, qui peut demander, dans le cadre d'une commission pédagogique, une suspension ou un arrêt de formation.

Pour cette année 2022/2023, 9 suspensions ou arrêt de formation ont été décidées :

- 2 pour la filière AES,
- 5 pour la filière ME,
- 2 pour la filière ES*

* A noter que 3 personnes n'ont pas présenté leur mémoire de recherche cette année :

- 1 étudiant qui a oublié de s'inscrire à l'examen,
- 2 étudiantes dont le travail n'était pas abouti et qui ont préféré bénéficier d'une année supplémentaire.

2.3- La réussite aux examens

✓ Filière AES

- 18 personnes ont été présentées aux épreuves
 - 17 ont réussi la totalité du diplôme,
 - 1 personne a réussi partiellement et a dû représenter un domaine de compétence (obtenu en 2023)
 - 94%de réussite

✓ Filière ME

- Sur les 34 personnes présentées,
 - 32 ont réussi la totalité du diplôme,
 - 2 personnes ont réussi partiellement et ont dû représenter un domaine
 - 94%de réussite

✓ Filière ES

- Sur les 18 personnes présentées aux épreuves
 - 17 ont obtenu le diplôme,
 - 1 n'a pas validé la totalité
 - 94%de réussite

3- L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En préambule à cette thématique, il est important de souligner que le paradigme que nous connaissions jusqu'alors en matière de recrutement dans le secteur s'est inversé au bénéfice des professionnels, produisant évidemment un effet manifeste sur les organisations de travail.

Concrètement, un nouveau diplômé peut faire le choix du territoire, du secteur, de l'établissement, et parfois de son rythme de travail. Le CDI n'est plus le graal absolu, et les nouveaux professionnels, pour la plupart, multiplient les expériences, et parfois même hors secteur social ou médico-social.

Le questionnaire adressé habituellement aux sortants est en cours de modification, afin de l'adapter aux nouveaux fonctionnements des diplômés. Nous en ferons une étude approfondie lors de nos prochaines instances.

Toutefois, de manière générale, nous constatons que :

- Pour les AES, l'insertion professionnelle :
 - Se fait plutôt localement, et pour les personnes en cours d'emploi, souvent dans l'établissement avec lequel elles ont contractualisé.
 - Le secteur de prédilection reste le secteur médico-social-handicap, et particulièrement dans des établissements de type MAS/FAM.
 - Pour les personnes en voie directe, les choix sont plus variés, mais toujours très localisés sur le territoire lozérien.
 - Peu ou pas d'orientation vers le secteur « vieillesse ».
- Pour les ME sortants,
 - La mobilité géographique se fait sur la Lozère et les départements limitrophes,
 - Concernant les secteurs d'activité, à la faveur de stages réussis pendant le parcours, les secteurs du social et de l'enfance semblent privilégiés,
 - Enfin, concernant la nature du contrat, le CDI n'est pas particulièrement recherché.
- Pour les ES, l'insertion professionnelle est différente, puisque majoritairement les nouveaux diplômés retournent dans leurs départements d'origine. A titre d'information, la promotion sortante en 2023 ne comptait que 6 lozériens sur 30 apprenants.
 - Peu de postulants vers le médico-social, c'est le secteur de l'enfance qui remporte les suffrages.

A noter : 1 étudiant qui va poursuivre en MASTER Sciences de l'éducation en Contrat de Professionnalisation à l'OFTS.

4 - LA VAE

A ce jour, nous avons 9 VAE accompagnées, dont

- 3 d'AES
- 2 de ME
- 4 de ES

FOCUS Réforme VAE Nouvelle génération

La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, fait évoluer les dispositions relatives à la validation de l'expérience professionnelle (VAE) selon trois axes :

- **Simplification de la procédure relative à la VAE** : faciliter l'étape de recevabilité, raccourcir les parcours et harmoniser les règles de financements, afin de renforcer l'attractivité de la VAE auprès des candidats et atteindre 100 000 parcours d'ici la fin du quinquennat ;
- **Sécurisation des parcours** afin de multiplier les réussites. La loi individualise et renforce l'accompagnement des candidats, donne la possibilité de réaliser des compléments de formation en cours de parcours et de bénéficier d'une durée d'absence plus longue pour préparer les sessions devant le jury ;
- **Modernisation du dispositif** : un service public national sous forme de plateforme numérique est créé. Il concentre l'information pour l'utilisateur et organise les différentes étapes du parcours de la VAE.

5 - LA FONCTION TUTORALE

Composée de 3 modules de 40h00 chacun, cette formation est nécessaire à l'accompagnement des personnes bénéficiant de contrats de professionnalisation ou de contrats d'apprentissage.

La session de 2022/2023 a accueilli 15 professionnels, essentiellement du secteur médico-social.

Pour la plupart, les personnes n'étaient pas engagées volontairement dans ce cursus de formation. La projection dans cette fonction reste floue, et le premier travail des formateurs est celui du positionnement professionnel. Le bilan de fin de parcours a

fait apparaître de l'insatisfaction de la part des participants. Pour autant peu de suggestions ont été faites.

Une nouvelle ingénierie et un nouveau format devraient voir le jour en 2024.

6 – LA FORMATION CONTINUE

L'OFTS propose un certain nombre de formations répondant aux besoins des partenaires du territoire :

- Un bloc sur « l'écriture professionnelle », avec 3 offres permettant de s'adapter au mieux à la demande de établissements.
- Un bloc « psychopathologies et maladies neurodégénératives », permettant aux professionnels d'accompagner les personnes aux différentes étapes de la maladie.
- Un bloc « sens de l'action et positionnement professionnel », avec l'intervention de 2 vacataires formés à l'analyse de la pratique. Un professionnel de l'OFTS pourrait être formé dans les mois qui viennent afin de délivrer ce type d'accompagnement.

Cette année, nous avons également proposé des formations « originales » à des établissements du territoire (programmes ci-joint).

- Une formation au LVA Harmonie de Langogne, adaptée à leurs besoins en écrits professionnels.
- Une formation Adolescence et Handicap au CEM de Montrodat.
- Une formation à l'attention de la MAS de Booz et la MAS Les Bancelles « Sensibilisation à l'accompagnement en Maison d'Accueil Spécialisée ».

Nous avons également poursuivi des Analyses de la Pratique Professionnelle engagées, et formons une de nos professionnelles pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes en ce sens.

D'autre part, nous avons organisé 2 conférences, singulières dans la forme que dans le format :

- Le 09 septembre 2022 « Evolution ou innovation managériale, une nécessité pour le pilotage des établissements et services », avec Colette DOUMENC, sur une matinée,
- Le 15 juin 2023 « L'entraîneur entraînant », avec Daniel HERRERO, sur une fin d'après-midi.

Ces 2 événements n'ont pas eu l'écho escompté, ce que nous regrettons compte-tenu de la qualité des intervenants et de leurs prestations.

Une nouvelle proposition sera faite courant 2024.

7- Les Journées Portes Ouvertes les 10 & 11 février 2023

L'OFTS a organisé cette année ses premières journées portes ouvertes (celles prévues en 2022 avaient été annulées en raison de la crise sanitaire).

Le choix a été fait de proposer 2 journées, de 10h à 16h, afin de toucher le maximum de personnes.

35 personnes s'étaient inscrites, comme le suggérait l'affiche, et nous avons reçu au final une cinquantaine de personnes.

Les personnes ont semblé apprécier le côté « familial » ainsi que la proximité dans l'accompagnement des apprenants mise en avant par l'équipe de cadres pédagogiques présente.

Nous avons pu constater qu'une partie des personnes qui étaient venues nous rencontrer à cette occasion ont fait le choix de l'OFTS pour leur inscription à la rentrée de septembre 2023.

Pour 2024, nous réfléchissons à une nouvelle organisation, plus fluide, qui mobiliserait l'ensemble de l'équipe pour répondre au mieux aux attentes des futurs apprenants et de leurs familles.

8 - LES PROJETS

✓ Formation continue

- Projet en cours avec l'URIOPSS Occitanie, qui nous a sollicité pour mettre en œuvre 2 formations en région sur les TSA et le Handicap Sensoriel.
- LVA Harmonie concernant des formations autour des situations d'urgence (accueil, accompagnement), des violences et de la juste distance.
- Les résidences Saint Nicolas pour la formation des élus du CVS.
- L'association Arc en Ciel en lien avec les CDD,
- L'association Sainte Angèle et l'ITEP Maria Vincent pour de l'analyse de la pratique.

✓ Filières classiques : pédagogie et contenus

- Travail sur la transversalité, avec cours en commun aux 3 filières,

- Renouvellement, pour partie, des vacataires, afin de répondre aux évolutions du secteur.

- ✓ **Les dossiers de renouvellement d'autorisation pour les 3 diplômes**
 - Ces dossiers sont à retourner au plus tard le 31 janvier 2024 pour une étude conjointe Région/DREETS.

- ✓ **La réécriture du Projet de l'OFTS**

- ✓ **Le déménagement à l'Ecole des filles de Marvejols prévu fin 2024**

ANNEXES

- Programme formation LVA Harmonie
- Programme Adolescence et handicap CEM de Montrodar
- Sensibilisation à l'accompagnement éducatif en Maison d'Accueil Spécialisée
- Affiche JPO

ANNEXE 1

« Le travailleur médico-social doit produire les écrits les plus difficiles qui soient. Il est contraint de nourrir une réflexion qui conduira à des décisions plus ou moins graves pour l'avenir d'un enfant, d'un jeune, d'un couple parental, de toute personne bénéficiant d'un accompagnement des services médico-sociaux. » Marie-Marthe MONTIGNIES en introduction du « Guide pratique des écrits professionnels en action sociale et médico-sociale ».

L'écrit professionnel est un outil au service de la personne accompagnée qui permet d'interroger et de valoriser sa pratique professionnelle.

Les points forts de la formation : Formation-Action mise en pratique immédiate. Permet de trouver des appuis et des méthodes pour rendre sa rédaction plus efficace. Développer des repères rédactionnels. Adaptée à tout contexte professionnel.

Public visé

Les professionnels du champ social et médico-social souhaitant améliorer la qualité de ses écrits professionnels.

Objectifs

- **LA FORMATION**

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'améliorer un écrit professionnel dont ils sont auteurs en tenant compte de la nature de l'écrit, de ses objectifs et de ses destinataires.

- **OPERATIONNELS**

- Mettre son écriture au service du travail social.
- Améliorer la lisibilité du message écrit et la spécificité du langage.
- Identifier les techniques et règles des écrits professionnels.
- S'entraîner à une écriture plus basée sur les faits et leur analyse que sur des jugements de valeur. Prendre conscience de la diversité des enjeux de ces écrits.
- Interroger et objectiver sa pratique à travers les écrits professionnels. Acquérir une posture à l'écrit en lien avec l'éthique et la déontologie en travail social.
- Produire de l'information et participer à la démarche qualité en assurant la traçabilité de son intervention.
- Inscrire les écrits professionnels dans un contexte général et légal, et réfléchir à une typologie d'écrits en lien avec la commande institutionnelle.
- Intégrer les écrits dans l'organisation et le travail d'équipe.

Pédagogie

Groupe limité à 7 personnes

Formation dispensée en présentiel

- **Pédagogie active** : alternance d'apports théorique, de jeux d'écriture et d'exercices concrets à partir des écrits rédigés par les stagiaires en lien direct avec leur pratique professionnelle.
- Constitution d'une « boîte à outils » adaptée à chaque stagiaire.
- Formation assurée par un cadre pédagogique de l'OFTS ayant une expérience de terrain significative dans divers domaines (protection de l'enfance, établissement médico-social-handicap, insertion sociale – CHRIS)

Contenu

- **Jour 1**

Evaluation du rapport que le stagiaire entretient avec l'écrit – familiarisation avec l'écrit par le biais de jeux d'écriture.

Inventaire des écrits que les stagiaires sont amenés à réaliser : email, compte-rendu, synthèses, projet, note d'information, rapport d'intervention etc...

Les différents types d'écrit : contexte – fonction – rédacteur - destinataire – signataire qui peut être amenés à les lire ? Où et combien de temps sont-ils conservés ? etc...

- **Jour 2**

Méthodes et outils : les étapes de l'écriture (méthode CODER ou RROAR etc...), les outils de l'écriture (styles, vocabulaire etc...)

Mise en situation d'écriture (réaliser une note à partir d'un recueil d'observation, reformuler des écrits existants pour clarifier le message etc...).

Dans ces mises en situation, l'accent sera mis sur la nécessité d'objectiver son écrit.

Intersession : chaque stagiaire rédige au moins un texte en tenant compte des indications qu'il a reçues lors des deux premières journées. Il l'envoie au formateur quelques jours avant la troisième journée.

Il en apporte une version papier à la troisième journée.

- **Jour 3**

Constitution de la boîte à outil adaptée à chaque stagiaire et à son contexte professionnel (type de document, processus de validation des écrits, destinataires, champ lexical lié au métier et aux missions, méthode d'écriture etc...)

Relecture, correction et amélioration de l'écrit qui est porté par le stagiaire.

Approfondissement des questions d'éthique et de déontologie dans l'écriture professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis de connaissances : Mises en situation.
- Evaluation de satisfaction : Questionnaire de satisfaction

Durée

21 heures sur 2 jours sur 2 semaines + 1 jour avec intersession de 4 semaines.

Animation

Philippe DESPLAS – Cadre pédagogique, CAFERUIS

ADOLESCENCE ET HANDICAP

OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les fonctionnements et besoins des adolescents en situation de handicap accueillis en institution/service spécialisé.
- Co-constituer des réflexions et des pistes d'action pour accompagner l'adolescent en situation de handicap.
- Adapter les recommandations des bonnes pratiques professionnelles aux réalités de terrain.
- Proposer un programme axé sur le concret, à partir des situations rencontrées par les professionnels au quotidien.

CONTENU

(Re)définition des différents types de handicap : moteur, cognitif, psychique, sensoriel, troubles neurodéveloppementaux.

De l'enfance à l'âge adulte : repères sur le développement et sur le processus de l'adolescence.

Grandir avec un handicap : spécificités du processus de construction identitaire.

Adolescence et transition vers la vie d'adulte

Accompagner l'adolescent en situation de handicap :

- Autodétermination et besoins spécifiques : un équilibre à trouver.
- Notion de conflit à l'adolescence : prévention et gestion des comportements-défis.
- La dynamique familiale
- La vie affective et sexuelle : éthique et représentations, lois et éducation.
- Accompagner le développement : apprentissages, communication, rapport aux autres, autonomie.
- Penser les pratiques professionnelles : vécu du professionnel, stratégies de communication et d'interaction.
- Réflexion sur le Projet d'Accompagnement Personnalisé, autres supports de la vie institutionnelle

INFORMATIONS

- **Accès** : pas de prérequis, programme à destination des accompagnants
- **Méthode pédagogique** : apports théoriques, études de cas, analyses de situations, vidéos
- **Moyens** : salle équipée, vidéoprojecteur, support écrit
- **Nombre de participants** : 12 max
- **Durée** : 2 jours (14h)
- **Lieu** : IEM Montrodât
- **Dates** : Session 1 : 09 et 10 février 2022
Session 2 : 16 et 17 février 2022
- **Horaires** : 9h-12h30 / 13h30-17h
+ une pause de 15 minutes par demi-journée, repas pris sur le lieu de formation
- **Tarif** : voir convention de prestation
- **Intervenant** : **Mérodie Blanchard** (psychologue parcours neuropsychologie : Troubles Neurodéveloppementaux et prévention des inadaptations)

« Sensibilisation à l'accompagnement éducatif en Maison d'Accueil Spécialisée »

1^{er} semestre 2023

OBJET

Proposer à des professionnels non formés aux métiers du médico-social d'acquérir les bases pour effectuer un accompagnement adapté et *bien traitant*.

Pour qui

Professionnels non formés aux pratiques du secteur

Comment

4 sessions de 2 journées de 7h00

1 session de 3 journées de 7h00

Animation

Formateurs OFTS/Professionnels du secteur

Lieu

MAS les Bancelles / MAS de Booz / OFTS (à déterminer)

Dates

A déterminer

PROGRAMME

Session 1 - CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- Qu'est-ce qu'une MAS (1 journée)
 - o La MAS : son cadre législatif, ses missions, les conditions à remplir pour y être accueilli.
 - o Nomenclature des établissements et services / Missions de la MDPH
- Définition de la notion de handicap (1 journée)
 - o Les politiques sociales en faveur des personnes handicapées et les lois cadres 2002 et 2005 et leurs outils (1 journée)

Session 2 - ACCOMPAGNEMENT EN MAS – 1^{ère} partie

- Les pathologies (1 journée)
 - o Les troubles mentaux et les troubles du comportement
 - o Les pathologies liées au vieillissement
 - o Les maladies neurologiques
 - o Les déficiences ...

- Les actes de la vie quotidienne (1 journée)
 - o Ergonomie et manutention
 - o Le prendre soin (toilette, alimentation)

Session 3 - ACCOMPAGNEMENT EN MAS – 2^{ème} partie

- Les besoins et les attentes des personnes accueillies : les observer et les évaluer (1/2 journée)
- Le projet personnalisé et sa mise en œuvre (1 journée)
- GAPPⁱ (1/2 journée)
 - o à partir d'une ou plusieurs situations qui viennent interroger l'accompagnement en MAS

Session 4 - TRAVAIL D'EQUIPE

- Missions et rôles (1 journée)
 - o L'équipe pluri professionnelle : à chacun ses missions !
 - o Identifier les personnes ressources (en interne et en externe)

Session 5 - ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, QUELS ENJEUX ?

- Faire face aux comportements défis (1 journée)

Session 4 - TRAVAIL D'EQUIPE (2)

- Transmission de l'information (½ journée)
 - o Les outils de communication institutionnels (réunions, transmissions, écrits professionnels)
- GAPP (1/2 journée)
 - o à partir d'une ou plusieurs situations qui permettent d'élaborer autour du positionnement professionnel en équipe.

Session 5 - ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, QUELS ENJEUX ? (2)

- Les recommandations de bonne pratique professionnelle (1 journée)
 - o Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance
 - o Garantir la liberté des personnes accueillies tout en assurant leur sécurité
 - o Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accompagnement
- Clôture de la formation (1 journée)
 - o GAPP (1/2 journée) : à partir d'une ou plusieurs situations qui posent une question éthique.
 - o Rétrospective sur les éléments essentiels et bilan (1/2 journée)

ⁱ Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle